



Ph.E. Soraya/J. A.

Le Batimatec attire de plus en plus d'entreprises

Fort engouement des professionnels au salon

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5513 - Mardi 9 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Près de 8 000 affaires traitées en huit mois
Ampleur du silence et occultation des violences faites aux femmes

Page 2

Campagne de prévention par la Protection civile

Espoir d'«un hiver sans accident d'asphyxie»

Page 3

Libye, des élections qui n'augurent rien de bon

Par Mohamed Habili

La manière la plus simple de résoudre une crise politique, si la solution révolutionnaire n'est pas possible ou qu'elle a déjà échoué, c'est de s'en remettre à nouveau au peuple, à travers des élections, même si cela est souvent plus facile à dire qu'à faire. En Libye en tout cas, les élections paraissent pour l'heure la voix royale de sortie de crise, d'autant plus praticable que tout le monde se dit d'accord pour les tenir. Elles devront se faire en deux étapes, alors que dans un premier temps il était convenu de les organiser simultanément : une présidentielle pour commencer, prévue pour le 24 décembre, des législatives dans la foulée pour clore le processus de Berlin. Si les élections étaient la solution aux problèmes libyens, nés de l'agression franco-britannique de 2011, alors les Libyens n'auraient qu'à patienter quelques semaines de plus pour voir ces problèmes se dissiper d'un coup, comme par enchantement, pour entrer de plain-pied dans une nouvelle période de leur histoire. Il faut seulement prendre garde à ce qu'elles ne compliquent pas la crise au lieu de la résoudre. Comme on le voit en ce moment en Irak, où les élections tenues le 10 octobre, censées faire tomber la pression, l'ont fait monter au contraire.

Suite en page 3

Le Président Tebboune à la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes

Les ambassades algériennes appelées à préserver les intérêts supérieurs du pays

- «Prioriser le prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité»
- «L'Algérie ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires internes»



Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé hier les membres des missions diplomatiques et consulaires algériennes à préserver les intérêts supérieurs du pays et à protéger sa sécurité nationale et sa souveraineté. Page 2

Tribunal de Sidi M'hamed

Report au 22 novembre du procès de Sellal et de son directeur de cabinet Mustapha Rahiel

Page 16

Mécontentement dans le secteur de l'Education à Béjaïa

Le Cnapeste reconduit sa grève cyclique

Page 16

Le Président Tebboune à la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes

Les ambassades algériennes appelées à préserver les intérêts supérieurs du pays

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, hier, les membres des missions diplomatiques et consulaires algériennes à préserver les intérêts supérieurs du pays et à protéger sa sécurité nationale et sa souveraineté.

Par Nassim S.

« Les défis qui se posent à nous sont plus graves dans le contexte des crises multidimensionnelles que connaît notre région et des foyers de tension dans plusieurs Etats voisins, notamment au Sahara occidental avec la reprise des hostilités militaires armées entre le Front Polisario et les forces d'occupation marocaines », a précisé le Président Tebboune qui présidait l'ouverture de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes au Palais des Nations au Club des Pins (Alger). « Notre lecture du contexte international dans lequel évolue notre diplomatie ne saurait être exhaustive sans évoquer les menaces directes visant à affaiblir l'Algérie, par le biais d'une guerre de quatrième génération dans le cadre d'un vaste plan ciblant, au-delà de l'Algérie, l'Afrique et le Moyen-Orient », a ajouté le président de la République. « Vous devez être animés du même sens de l'engagement et du sacrifice que vos prédécesseurs pour préserver les intérêts supérieurs de l'Algérie et riposter avec vigueur aux manœuvres hostiles visant notre sécurité nationale », a lancé le Président Tebboune aux membres des missions diplomatiques. « La crise libyenne continue d'être l'objet de tiraillements à cause des interventions étrangères, de même que la situation au Sahel qui perdure sous l'effet de multiples facteurs, dont les différends multiformes et la prolifération de la menace terroriste et du crime organisé sous toutes ses formes », a encore affirmé le président de la République. Pour rappel, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier matin, la cérémonie d'ouverture de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes, tenue au Palais des Nations, au Club des Pins. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence notamment du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et du général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP.

Prioriser le prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité

Le président de la République a mis l'accent, à la même occasion, sur l'impératif d'accorder la priorité au prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité onusien, et ce, afin de contribuer aux efforts visant la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Le chef de l'Etat a souli-

gné la nécessité d'accorder la priorité au prochain mandat de l'Algérie en qualité de membre au Conseil de sécurité des Nations unies durant la période 2024-2025, et ce, afin de contribuer aux efforts visant la préservation de la paix et de la sécurité internationales. « Il est nécessaire de coopérer avec les Etats qui partagent nos points de vue et nos positions au sujet du renforcement du rôle de l'ONU pour l'amener à s'acquitter de ses responsabilités notamment envers les peuples palestinien et sahraoui », a soutenu le Président Tebboune.

Tebboune au sujet des relations bilatérales Algérie-Europe : l'Algérie ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires internes

Le président de la République a en outre affirmé, lors de la même rencontre avec le corps diplomatique, que l'Algérie ne tolérerait dans le cadre de ses relations bilatérales avec ses partenaires européens, aucune ingérence dans ses affaires internes, mettant en avant l'impératif d'établir des liens fondés sur le respect mutuel et l'égalité souveraine des Etats. Supervisant l'ouverture des travaux de la Conférence des chefs de missions diplomatiques et consulaires algériennes, tenue au Palais des Nations au Club des Pins, le Président Tebboune a souligné que « dans le cadre des relations



Ph.D. R.

bilatérales avec ses partenaires européens, l'Algérie ne tolérera aucune ingérence dans ses affaires internes et demeurera disposée à établir des liens fondés sur le respect mutuel et à s'engager au respect total du principe de l'égalité souveraine des Etats ». Pour rappel, le Président Tebboune avait donné, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue fin octobre dernier, des instructions pour revoir les dispositions de l'accord d'association avec l'Union européen-

ne (UE), selon une « vision souveraine » et conformément à l'ap-

proche « gagnant-gagnant ».

N. S.

Bilan des dernières 24 heures

98 nouveaux contaminés et 5 décès

L'Algérie a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus que le bilan d'hier (4), portant à 5 950 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 98 cas, soit 21 cas de plus par rapport au bilan d'hier (77), pour atteindre, au total, 207 254 cas confirmés.

R. N.

Près de 8 000 affaires traitées en huit mois

Ampleur du silence et occultation des violences faites aux femmes

Les chiffres de la brutalité dans les ménages en Algérie sont plus qu'alarmants. Aujourd'hui, comme on le voit, les violences faites aux femmes prennent l'ampleur d'une épidémie. Elles portent gravement atteinte aussi bien à la santé publique qu'aux droits de l'Homme. Les enquêtes et études menées dans notre pays ont dévoilé la proportion prise par les violences physiques, sans pour autant réduire la portée des autres souffrances éprouvées par les victimes qui, pour des raisons liées surtout à l'environnement et au niveau culturel, sont cachées dans la plupart des cas : violence psychologique, harcèlement sexuel, etc. Pourtant la législation a changé, car depuis 2015 une loi protégeant les victimes a été adoptée. Un texte qui renforce les peines contre toute forme de maltraitance, cela va jusqu'au harcèlement de rue. Bien que celles-ci jouissent de plus de droits, les femmes n'osent toujours pas porter plainte.

Il reste encore beaucoup à faire pour briser la loi du silence. Durant les 8 premiers mois de l'année en cours, près de 8 000 affaires liées à des vio-

lences contre des femmes et des filles ont été traitées par les services de la Gendarmerie nationale, a révélé son représentant, Walid Riadh Boukabbou. Des statistiques qui cachent sûrement une réalité encore plus terrible, face à celles qui se taisent, trop honteuses d'avouer qu'elles sont battues. M. Boukabbou intervenait lors de la 2^e édition de l'atelier du réseau des journalistes pour la lutte contre les violences faites aux femmes et filles, organisé par le Programme des Nations unies pour la population (FNUAP), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) en coordination avec le gouvernement algérien et l'ambassade des Pays-Bas en Algérie.

Présentant le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre ce phénomène sociétal, il a ainsi fait savoir que pas moins de 7 994 affaires y afférentes ont été prises en charge par cette institution, soit une hausse de 0,56 % comparativement à la même période de l'année écoulée. Ce qui l'amène à relever une « légère stabilité » des actes de violence basés sur le genre, faisant savoir que sur le total des cas recensés, 51 % des

faits relèvent de l'humiliation et de la menace, 38 % sont des agressions physiques, 4 % ont trait aux atteintes à la vie personnelle des victimes, alors que 2 % représentent les rapt de filles. En outre, 2 % également de ces dernières ont subi des actes immoraux et autant ont été incitées à l'acte sexuel, tandis que 1 % d'entre elles ont été sujettes à des harcèlements sexuels, a-t-il ajouté.

S'agissant de la répartition par âge, le même responsable a précisé que 31 % des victimes des violences ont plus de 42 ans, 28 % sont âgées entre 30 et 42 ans, 24 % ont entre 18 et 30 ans et, enfin, 17 % figurent dans la tranche d'âge des moins de 18 ans.

Et de déduire que cette problématique affecte tous les âges et conditions sociales, au sein de la famille et en dehors de celle-ci, avant de relever que les brigades de la Gendarmerie nationale ciblent de manière particulière les zones les plus enclavées pour y marquer leur présence et d'assurer de « l'intérêt » accordé par ce corps de sécurité aux actions du gouvernement pour lutter contre le phénomène de la violence faite aux femmes, citant la campagne

de sensibilisation, annuellement menée en prévision de la Journée mondiale de lutte contre ce fléau. Représentant la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la responsable du bureau de la Protection des personnes vulnérables, Yasmine Khouas, a passé en revue le dispositif mis en place par l'institution afin de combattre ce type de violences, de même que la stratégie de communication suivie à cet effet. De son côté, la directrice des Affaires pénales au ministère de la Justice, M^{me} Ouriche, a passé en revue les outils juridiques mis en place par l'Algérie dans le sens de la protection de la femme, citant, entre autres, la Constitution amendée de 2020 ainsi que la loi 90-11 sur le travail et le code de la famille amendé. Allant dans ce sens, la représentante du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Moussaoui, a considéré que l'arsenal juridique dont dispose l'Algérie a connu une « grande avancée », comparativement à de nombreux pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA).

Meriem Benchaouia

Campagne de prévention par la Protection civile

Espoir d'«un hiver sans accident d'asphyxie»

■ La Protection civile a lancé, hier, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, afin d'éviter les lourds bilans enregistrés chaque hiver. Sous le slogan «Un hiver sans accident d'asphyxie», la campagne s'étalera tout le long de la période hivernale.

Par Thinhinene Khouchi

Chaque année durant la période hivernale, des familles entières sont retrouvées asphyxiées par le monoxyde de carbone. En effet, les baisses de températures et les conditions climatiques incitent les citoyens à l'utilisation massive des différents dispositifs de chauffage, augmentant ainsi les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone (CO). Ces tragédies sont souvent dues à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, le mauvais montage, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage, vétusté des appareils, etc. Comme chaque année, la Protection civile lance une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, sous le slogan, cette année, «Un hiver sans accident d'asphyxie». Dans un communiqué partagé hier, la Protection civile précise que le programme de cette campagne comprend «des journées portes ouvertes, des caravanes locales qui sillonnent les différentes localités pour faire de l'information de proximité, ainsi que des émissions radiophoniques et



télévisées, suivies de diffusion de spots de sensibilisation à travers tous les médias». Ainsi, les services de la Protection civile estiment que les décès par asphyxie «ne sont pas dus au hasard ou à des circonstances imprévues, mais à une erreur de prévention en matière de sécurité», soulignant qu'en général «ces erreurs sont imputées essentiellement à la mauvaise ou à un manque de ventilation, au mauvais montage de ces équipements par un personnel non qualifié, ainsi que l'achat d'appareils de chauffage ne disposant pas d'un système de sécurité». A ce propos, la Protection civile rappelle aux citoyens les consignes de sécurité obligatoires à suivre «rigoureusement», permettant de

préservier et protéger leurs vies. Il s'agit, entre autres, de penser toujours à ventiler le logement lors de l'utilisation des appareils de chauffage, d'aérer au moins 10 minutes par jour et n'obstruer jamais les entrées et les sorties d'air du logement, de ne pas se servir de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération, de ne pas utiliser comme moyens de chauffage tabouna ou des appareils de cuisson et d'entretenir et régler régulièrement les appareils par un professionnel. Quant à l'ampleur des asphyxies liées au monoxyde de carbone (CO), les services de la Protection civile ont enregistré, entre janvier et octobre de l'année en cours, le décès de 106 personnes, dont 75 par intoxica-

tion par le monoxyde de carbone et 1 981 autres incommodées par les différents gaz, dont 1 697 par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues. Pour l'année 2020, les statistiques de la Protection civile montrent que 3 381 personnes ont été incommodées par les différents gaz brûlés, dont 2 128 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, sauvées et secourues, et 121 sont décédées, dont 100 décès suite à l'inhalation de monoxyde de carbone. Par ailleurs, pour prendre part à cette campagne de prévention, la Protection civile appelle les citoyens et les associations à se rapprocher de ses services au niveau des wilayas du pays.

T. K.

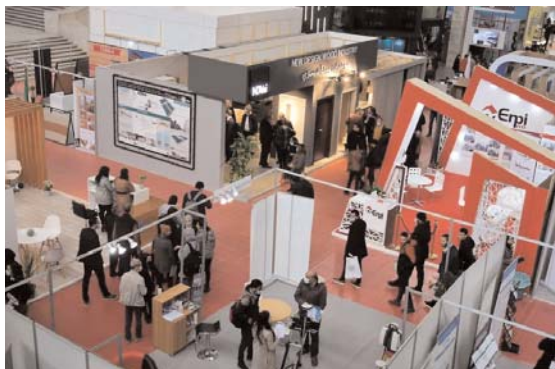
Le Batimatec attire de plus en plus d'entreprises

Fort engouement des professionnels au salon

Après deux années blanches imposées par la crise sanitaire liée au Covid-19, le Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, Batimatec, événement phare du secteur du bâtiment en Algérie, revient sur le devant de la scène et suscite l'engouement des visiteurs, notamment les professionnels des secteurs de la construction et des travaux publics, à travers diverses branches d'activités.

Vitrine du secteur du BTP, le salon Batimatec revient en force, avec, pour cette édition, la participation de plus de 400 exposants nationaux et pas moins de 300 étrangers (Turquie, Tunisie, Italie, France, Espagne, Portugal, Chine).

Cette manifestation économique devrait accueillir quelque 200 000 visiteurs et permettre aux professionnels de bénéficier de nombreux contacts et de rencontres ciblées, en vue de relations d'affaires. Cet événement de grande envergure, qui s'étalera jusqu'au 11 novembre, connectera tous les profession-



nels de la construction et de l'architecture autour de projets, produits et solutions innovantes qui bâtissent les édifices d'aujourd'hui et de demain.

Le salon ne manquera pas de susciter un grand intérêt de la part des professionnels et du grand public dans un contexte de relance économique tel que tracé dans la feuille de route du gouvernement, et de redynamisation de tous les secteurs économiques, dont notamment le secteur de la construction, vé-

table locomotive de développement. Procédés, équipements et matériaux de construction, services, environnement, innovation, nouvelles technologies, bâtiments intelligents, sécurité des chantiers, urbanisme, mais aussi nombre d'autres domaines liés au secteur du bâtiment, seront passés en revue lors de ce salon, à travers les stands d'exposition et via un riche programme de conférences, de rencontres techniques, d'ateliers de démonstration, de concours d'ar-

chitecture et de conférences de presse. Organisé au Palais des expositions de la Safex, le retour de cet événement économique très attendu, après l'absence imposée par la pandémie de coronavirus, sera une opportunité pour les entreprises nationales de faire connaître les produits algériens et rechercher les voies et moyens de partenariat avec les entreprises étrangères. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé lors de son inauguration avant-hier, que la cadence de réalisation des nouveaux programmes d'habitat 2022 sera plus élevée grâce à l'autosuffisance atteinte en matière de matériaux de construction. Les entreprises de matériaux de construction ont réussi à développer leurs potentialités et produisent à présent divers matériels de qualité, ce qui permettra de réaliser des projets d'habitat de bonne qualité et en un temps record, a-t-il souligné. Faisant savoir que les constructions en cours de réalisation sont montées avec des matériaux algé-

LA QUESTION DU JOUR

Libye, des élections qui n'augurent rien de bon

Suite de la page une

Les partis qui les ont perdues ont commencé par en contester les résultats, ce qui a provoqué des troubles, des affrontements et des morts, l'ordinnaire en Irak depuis 2003, avant qu'une première ne se produise : la tentative d'assassinat ciblant le chef du gouvernement, Mustapha el Kazimi, qui a échoué. Dans les pires moments de l'histoire récente de ce pays, les milices, c'est-à-dire les branches armées de ces mêmes partis ayant pris part aux élections, n'avaient pas visé à la tête de l'Etat. Les élections anticipées du 10 octobre semblent bien avoir ajouté à la tension existante au lieu de la purger tout ou partie. Probablement, l'Irak serait en meilleur état aujourd'hui s'il en avait fait l'économie, même s'il n'était pas auparavant dans une situation particulièrement sereine. Il faut craindre qu'en Libye également les élections du 24 décembre, si elles se tiennent, ce qui n'est pas encore acquis, ne soient au bout du compte un remède pire que le mal qu'elles sont censées guérir. Ce ne serait pas d'ailleurs la première fois dans ce pays, les législatives de 2014 ayant eu pour seul effet de couper le pays en deux, entre l'est et l'ouest, Tobrouk et Tripoli. Ceux qui les avaient perdues avaient rejeté leurs résultats. Depuis hier, le dépôt des candidatures à la présidentielle du 24 décembre a commencé. La veille, le Conseil présidentiel suspend la ministre des Affaires étrangères, décision récusée par le gouvernement, dont le chef, Abdelhamid Dbeibah, se prépare, dit-on, à annoncer sa candidature, alors qu'en principe il n'y a pas droit. Parmi les candidats attendus, le général Khalifa Haftar, Aguila Salah, le président de la Chambre des représentants, basée à l'est, Fathi Bashagha, ministre de l'Intérieur au sein du précédent gouvernement d'union nationale, et probablement le chef du gouvernement actuel, lequel dans ce cas devra abandonner son poste. Même à supposer que l'élection se tienne comme prévu, il faudrait encore que ses résultats soient reconnus par tous, et d'abord par ceux qui l'auront perdue. Rien qu'à voir l'affiche, on peut en douter. Or ce n'est pas tout : cette élection se déroulera sans doute en présence de ces mêmes forces étrangères du départ desquelles on a fait une condition sine qua non à la fois de leur bonne tenue et de leur crédibilité. Tout cela n'augure rien de bon.

M. H.

riens à 100 %, Belaribi a tenu à rappeler que certaines entreprises exportent leur excédent, notamment le ciment, la céramique et le fer, suite notamment aux facilitations édictées par l'Etat au profit des opérateurs qui ont souhaité s'imposer sur les marchés africains et européens.

Louisa A. R.

Mostaganem/Journée nationale de l'artisan

Des objectifs dans le viseur de la CAM

■ Sous le slogan «métiers entre originalité et créativité», la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Mostaganem (CAM) célèbre la Journée nationale de l'artisan, prévue chaque année le 9 du mois de novembre.

Par Lotfi Abdelmadjid

Voulant marquer l'évènement, les représentants de la Chambre, notamment Smaine Ramdani et Fethallah Belghoul, respectivement directeur et président de la CAM, ont anticipé par l'organisation d'un salon d'exposition qui s'étale du 4 au 9 du mois en cours sous le chapiteau de la même structure. C'est sous le parrainage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat et sous

l'égide du wali de la wilaya avec la collaboration de la Direction du tourisme, que la CAM accueille plus d'une trentaine d'artisans venus exposer leurs produits. Cette importante journée consacrée à l'artisan coïncide également avec la clôture de la semaine d'exposition-vente de produits et services, entreprise périodiquement par la CAM. A noter que cette manifestation socio-économique en question a enregistré la participation de 32 artisans et de 7 organismes de l'État, à l'instar de l'Anade, la Cnac, la Casnos, la Dfepa... qui se sont démarqués essentiellement par leur contribution valorisant ainsi ces métiers. A l'occasion de cette journée nationale de l'artisan, la CAM lance des projets nouveaux destinés à booster cette filière où activent quelque 7 000 artisans enregistrés et plus de 4 000 autres, pour la plupart des jeunes. Quant aux nouveaux projets en question, il s'agit en outre de l'existence d'une plateforme d'informations et de multiservices. D'abord, le lancement sur le net d'une activité commerciale à travers une boutique en ligne. Ensuite, l'existence d'une école de l'artisanat pour la formation qualifiante sur certaines activités professionnelles et enfin une formation artisanale de base à distance. Il faut rappeler l'organisation sur le déploiement de



marketing et activité commerciale par des activités implantées au niveau d'établissements de tourisme et de voyage. Il y a également le soutien par le lancement d'un service d'accompagnement et d'assistance aux jeunes porteurs de projets à caractère artisanal et ce, jusqu'à la phase de gestion entrepreneuriale de leur micro-entrepr-

se. A travers ces actions dont certaines sont bien avancées, la CAM vise à booster et à développer des filières artisanales, créatrices de produits et de services ainsi que d'emplois pour les jeunes dans des zones d'ombre. Cependant, la CAM redoute quelque part la faible implication des associations et surtout celle des collectivités

locales. La promotion des métiers exigent un intérêt tout particulier. Beaucoup de métiers artisanaux ont disparu, même si le besoin se fait ressentir. La politique de la relance de l'artisanat à Mostaganem est une affaire de tous et doit revêtir un caractère social qui est une réelle passerelle.

L. A.

Ouverture des travaux à Alger

Première session du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien

Le ministre des Transports

Levée du blocage pour deux navires à l'étranger, deux autres en attente cette semaine

Le ministre des Transports a annoncé, dimanche dans un communiqué, la levée du blocage sur deux navires dans des ports à l'étranger, et ce, dans l'attente du déblocage de deux autres bateaux au cours de cette semaine.

«Dans le cadre du suivi continu, par le ministère des Transports, de la situation des navires relevant de la Compagnie nationale algérienne de navigations CNAN-Nord et de la Compagnie nationale algérienne de navigation CNAN-Med qui connaissent des problèmes commerciaux au niveau de certains ports à l'étranger, une réunion élargie à la cellule sectorielle de crise créée, a été tenue dimanche à cet effet au niveau du siège du ministère».

La rencontre a vu la présence de cadres du ministère, des présidents-directeurs généraux (P-Dg) et des directeurs généraux des différentes entreprises activant dans le domaine du transport maritime.

Lors de cette rencontre, toutes les informations relatives aux navires bloqués au niveau des ports à l'étranger ont été analysées et traitées, en formulant des propositions pratiques afin de parvenir à des solutions aux problèmes techniques et financiers soulevés. Il s'agit également d'arrêter un calendrier pour débloquent ces navires tout en prenant les mesures nécessaires pour éviter de telles situations à l'avenir, ajoute le communiqué.

«Les efforts consentis, à cet effet, ont permis le déblocage de deux navires relevant de la CNAN-Med. Il est également prévu le déblocage de deux autres navires relevant de la CNAN-Nord, durant cette semaine», selon le ministère.

Notons que cet épisode de blocage des navires est notamment dû à un problème de salaires impayés.

Hani Y.

Les travaux de la première session du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien ont débuté hier à Alger, sous la co-présidence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug.

Ont pris part à cette réunion de deux jours les walis d'Adrar et de Tindouf et le wali de Tris

Zemour (Mauritanie), ainsi que des représentants ministériels et des services de sécurité des deux pays. La tenue de la première session de ce Comité intervient après un long processus de relations historiques qui ont connu dernièrement plus de dynamisme, selon le ministère de l'Intérieur.

Cette dynamique, affirme-t-on de même source, est à même de donner une nouvelle orientation à la coopération bilatérale et per-

mettre d'ouvrir des perspectives prometteuses de développement dans l'intérêt des deux peuples frères. Comprenant des régions de compétence, en l'occurrence la wilaya de Tiris Zemmour (Mauritanie) et celle de Tindouf (Algérie), le Comité bilatéral a pour mission le renforcement des opportunités d'investissement, la réalisation des projets de partenariat communs dans les secteurs prioritaires au niveau des zones frontalières

communes, la promotion et l'intensification des échanges économiques, commerciaux, culturels et sportifs, en sus du désenclavement des populations de ces zones frontalières.

Les travaux du Comité bilatéral frontalier qui se poursuivront à huis clos, aboutiront à des recommandations opérationnelles qui constitueront un plan de travail concernant tous les secteurs

Eliès G.

Université de Ouargla

Lancement d'un projet de 2 000 places pédagogiques

Un projet de réalisation de nouveaux blocs pédagogiques de 2 000 places, devant permettre de consolider les capacités d'accueil de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, a été récemment lancé, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

La réalisation de nouveaux blocs pédagogiques de 2 000 places est confiée à une entreprise privée avec le concours de trois bureaux d'études spécialisés, sous la supervision de la

Direction locale des équipements publics (DEP) pour un délai de 28 mois, a-t-on précisé.

Occupant une surface de plus de 12 000 m², cette future infrastructure universitaire est composée notamment d'un amphithéâtre, de blocs d'enseignement, d'une salle de conférences, d'une bibliothèque et des annexes, selon sa fiche technique.

Elle s'ajoutera à d'autres installations similaires, en cours de réalisation au niveau du même

site, destinées à la Faculté de médecine et à celle des sciences de la nature et de la vie, à raison de 2 000 places pédagogiques chacune, ce qui va porter le nombre global de places pédagogiques en cours de réalisation à 6 000 places, sur un programme totalisant 10 000 places pédagogiques retenu en faveur de l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, a-t-on expliqué. Ces installations devraient permettre, une fois opérationnelles, d'améliorer les conditions d'étude et de

prise en charge des effectifs étudiants croissants, a souligné la source.

L'Université de Ouargla, qui dispose actuellement d'un tissu infrastructurel réparti en trois pôles pédagogiques ainsi que plusieurs résidences universitaires, a enregistré ces dernières années des avancées «remarquables» en matière de projets de structures socio-pédagogiques, estiment les services de la wilaya de Ouargla.

O. N.

Gaz

Un inversement du flux via le GME serait très désavantageux pour le Maroc

■ Un inversement du flux gazier, pour acheminer du gaz algérien exporté vers l'Espagne via le GME marocain, serait une option très désavantageuse pour le Maroc, estiment des experts.



Par Samia Y.

Une telle démarche, au regard de la «clause de destination» contenue dans les contrats gaziers à long terme, du moins pour ce qui est des contrats de Sonatrach avec ses clients, exige de ces derniers d'avoir l'accord préalable du fournisseur pour réexporter le gaz qu'il leur fournit.

Au cas où le fournisseur accepte, le client sera alors appelé à partager le bénéfice

réalisé sur cette transaction (exportation du gaz importé) avec l'exportateur initial.

Un pays comme l'Espagne, par exemple, préférerait sans doute, au cas où il opérerait pour un tel choix, revendre le gaz importé, non pas par gazoduc, avec un contrat à terme, mais sur le marché SPOT dont les prix se sont multipliés par 6 depuis le début de l'année. Ainsi, outre la complication et le manque de rentabilité d'une telle option pour ledit client, inverser le flux

gazier d'un gazoduc demande de l'investissement et du temps.

«Techniquement, cette inversion est faisable. Mais cette opération a un coût et nécessite plusieurs modifications sur les installations. Il faudrait aussi du temps pour la réaliser. Le coût du gaz serait très cher pour le Maroc», souligne à l'APS l'expert énergétique Mahmah Bouziane.

Une telle alternative ne peut se faire, selon lui, «qu'avec le GNL importé à des prix plus chers que le GN, sans oublier les frais de transport. Il faudrait aussi installer des unités en Espagne pour pouvoir reconvertir le GNL en gaz naturel pour l'acheminer via le GME».

Les éléments de langage déployés autour de l'inversion du flux gazier, de l'Espagne vers le Maroc, «étonnent un spécialiste !», dira à son tour l'expert pétrolier, Mourad Preure, en réponse à des médias marocains rapportant que leur pays allait inverser le flux des exportations algériennes vers l'Espagne en utilisant le GME qui acheminait, jusqu'au 31 octobre dernier, du gaz algérien vers l'Espagne, en transitant par le Maroc. Le contrat GME, reliant l'Algérie à

l'Espagne et au Portugal depuis 25 ans et l'Algérie au Maroc depuis 10 ans, n'a pas été renouvelé après son arrivée à échéance fin octobre.

Pour M. Preure, «il est normal que dans une situation de crise grave qu'il a provoquée, le Maroc déploie une communication tous azimuts, pas toujours éthique, pour amoindrir le choc, rassurer sa population et soigner un tant soit peu son image sérieusement affectée».

L'Algérie a toujours été un partenaire fiable, même pendant la décennie noire

Revenant, encore une fois, sur les capacités de l'Algérie à assurer les livraisons gazières via Medgaz et via les méthaniens (pour le GNL), l'expert est catégorique : «Il n'y a aucun doute quant à la capacité de l'Algérie d'honorer ses engagements contractuels avec l'Espagne».

«Même durant la décennie noire, et avec les risques terroristes, les clients de l'Algérie ont été rassurés et ont investi avec elle dans le secteur des hydrocarbures», a-t-il argumenté.

Et d'ajouter : «Il n'y a jamais eu de rupture d'approvisionnement de nos clients gaziers. Ils nous reconnaissent d'ailleurs cette performance».

Par contre, et vu la crise grave avec le Maroc, le risque de voir le flux gazier vers l'Espagne s'interrompre aurait été sérieusement posé si le contrat GME, transitant par le voisin hostile, avait été renouvelé, a-t-il soutenu. Il donne comme expert le cas de la Russie qui avait connu le même problème avec un pays de transit, l'Ukraine.

«La vérité est que les pays de transit sont toujours une incertitude de forte pour les producteurs de gaz qui déplaient tous les moyens pour s'en affranchir. Nous vivons le cas présentement», regrette-t-il.

S. Y.

Suisse

Le chômage à 2,5 % revient à son niveau d'avant-pandémie en octobre

Le taux de chômage en Suisse est revenu à son niveau d'avant pandémie en octobre, retombant à 2,5 %, selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) publiés hier.

Fin octobre, 116 733 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement, soit 3 561 de moins qu'en septembre, indique le ministère suisse de l'Economie (Seco) dans un communiqué. Revenu à 2,5 %, contre 2,6 % en septembre, le taux de chômage dans le pays alpin retrouve ainsi

son plus bas niveau depuis février 2020. En rythme annuel, le chômage en Suisse a diminué de 21,7 % par rapport au mois d'octobre 2020, avec 32 385 inscrits en moins. Bien que structurellement bas en Suisse, le taux de chômage avait bondi face au choc de la crise sanitaire pour s'établir à 3,1 % en moyenne sur l'ensemble de l'année 2020. Après avoir culminé à 3,7 % en janvier 2021, il a depuis reflué mois après mois au fil de l'année. Le recours massif au chômage partiel parmi les mesures de soutien à l'économie

avait aidé à atténuer le choc sur le marché de travail. Au plus fort de la crise, plus de 1 million de personnes avaient été placées en chômage partiel. Le Seco, qui publie les relevés du chômage partiel avec deux mois de décalage, précise que les réductions de d'horaire de travail ne touchaient plus que 59 766 personnes en août 2021.

Selon un indicateur trimestriel de l'emploi publié la semaine passée par le centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, les entreprises suisses

dans leur ensemble jugent désormais le nombre actuel de leurs employés trop faible et souhaitent recruter davantage au cours des trois prochains mois. En octobre, cet indicateur, réalisé chaque trimestre sur la base d'un questionnaire auprès de 4 500 entreprises, a retrouvé ses plus hauts niveaux depuis la crise financière de 2008, en grande partie grâce au redémarrage dans l'hôtellerie et la restauration, un des secteurs les plus durement touchés depuis le début de la crise sanitaire.

F. H.

10^e North African Petroleum Exhibition & Conferences (NAPEC 2021)

Ooredoo présente ses offres et innovations aux visiteurs professionnels

Pour la cinquième année consécutive, Ooredoo prend part au Salon North African Petroleum Exhibition & Conferences (NAPEC 2021) dans sa 10^e édition, qui se tient du 8 au 11 Novembre 2021, au Centre des Conventions Mohamed-Benahmed à Oran. Ce salon regroupe des opérateurs et professionnels, nationaux et étrangers, du secteur pétrolier et gazier ainsi que des fournisseurs de produits et services en relation avec le secteur des hydro-

carbures et de l'énergie. Ooredoo marque sa participation à ce 10^e NAPEC avec un stand où des conseillers de vente de Ooredoo Business sont présents pour répondre et proposer aux visiteurs professionnels les différentes solutions et offres innovantes de Ooredoo adaptées à leurs besoins. A travers sa participation à ce grand rendez-vous économique international, Ooredoo réaffirme, son engagement pour le développement du secteur économique national.

G. H.



Ciment
Les exportations du Groupe Gica devraient atteindre 2 millions de tonnes en 2021

Les exportations du Groupe industriel des ciments d'Algérie «Gica» devrait atteindre 2 millions de tonnes au terme de l'exercice 2021, a annoncé, dimanche à Alger, un responsable au sein du groupe public.

«Nos exportations prévues vers les différents marchés extérieurs devraient atteindre 2 millions, au terme de cette année», a déclaré à la presse le chef de division Partenariat, Marketing et Communication du groupe Gica, Azzeddine Asfirane, en marge de l'ouverture de la 23^e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec».

Dans ce sens, M. Asfirane a fait observer que les ventes du groupe vers l'étranger et qui ont débuté en 2018 avec 272 000 tonnes, sont en «continue augmentation». Rappelant que le groupe disposait d'une cimenterie à Chlef d'une capacité de 4 millions de tonnes par an, le responsable a souligné la nécessité de réaliser un port dans la région Ouest du pays afin de booster les exportations davantage. «Nous avons besoin de bateaux d'une capacité de charge allant de 45 000 jusqu'à 50 000 tonnes», a-t-il précisé.

Selon le même responsable, le Groupe Gica a pu pénétrer plusieurs marchés du continent africain et s'est introduit également en Amérique latine et en Europe.

Farid M.

Boumerdès

Plus de 30 interventions en 24 heures suite aux intempéries

Plus de 30 interventions ont été effectuées, ces dernières 24 heures, par les services de la Protection civile à Boumerdès, pour venir en aide aux personnes affectées par les intempéries enregistrées dans la wilaya, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué.

Selon le chargé de communication auprès de ce corps, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, ces interventions, enregistrées durant la journée d'hier et dans la nuit de samedi à dimanche, ont été notamment effectuées dans des localités de la partie Ouest de la wilaya, où de nombreuses personnes affectées par ces intempéries ont été assistées, sur place, avant leur évacuation, a-t-il ajouté. Des points de stagnation des eaux pluviales ont été, par ailleurs, enregistrés dans un nombre de sites d'habitations individuelles et collectives dans les communes de Hammadi et Khmiss El Chechna (Ouest de Boumerdès), ainsi que l'effondrement du balcon d'une maison individuelle à la cité «Chbacheb» de Khmiss El Khechna, sans faire de victimes. Par ailleurs, un accident de la route a été signalé suite à ces intempéries, sur le Chemin de wilaya (CW) N° 224, au lieu-dit «Kouanine» de la commune de Baghliia (Est), causant des blessures à une personne dont les jours ne sont pas en danger, a indiqué le sous-lieutenant Bouchachia.

Depuis le début de ces intempéries vendredi dernier, les services de la Protection civile de Boumerdès ont effectué 24 interventions pour évacuer des personnes et cinq autres pour des accidents de la route ayant causé des blessures légères à trois personnes dans les communes de Larbaatache, Boudouaou et Hammadi, a encore précisé le même responsable.

R. R.

Oran

Le programme de distribution d'eau maintenu malgré l'insuffisance de la ressource hydrique

■ Le programme de distribution habituel d'eau potable sera maintenu à Oran au cours des prochains jours malgré plusieurs problèmes techniques et arrêts pour maintenance affectant le niveau de production, a affirmé le vice-directeur de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja.

Par Lyes B.

Le programme consiste à approvisionner 88 % de la population un jour sur deux et les 12 % restants un jour sur trois et plus, a rappelé M. Khodja lors d'un point de presse organisé au niveau du siège de la direction de la SEOR.

Plusieurs problèmes techniques ont été annoncés pour les prochains jours par la SEOR, dont l'arrêt de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) d'El Mactaa depuis la nuit de samedi, des travaux de maintenance au niveau du couloir «Tafna» prévus à partir du 9 novembre en cours et un arrêt de la SDEM de «Chatt El Hilal» le 14 novembre. La SDEM d'El Mactaa, qui avait déjà baissé sa production depuis la fin de la semaine passée, est carrément à l'arrêt depuis samedi soir à cause d'une mer agitée et de la densité des matières en suspens, a expliqué le même responsable, faisant savoir que l'apport a ainsi diminué de 180 000 m³ par jour. Ce déficit a été comblé grâce à un apport supplémentaire de 200 000 m³ par jour accordé à la SEOR à partir du couloir «Mostaganem-Arzew-Oran» (MAO) du barrage de Chellif, ce qui permettra de maintenir le programme de distribution habituel malgré l'arrêt de la SDEM d'El Mactaa.



Pour l'arrêt du couloir Tafna qui alimente la partie-ouest de la wilaya d'Oran prévu pour le 9 novembre, la SEOR compte sur une reprise de la SDEM d'El Mactaa pour combler le déficit, a noté M. Khodja, ajoutant que l'arrêt serait différé au 14 novembre pour coïncider avec l'arrêt programmé de la SDEM de Chatt El Hilal si, toutefois, la SDEM d'El Mactaa ne reprend

pas rapidement la production.

La situation de la distribution d'eau à Oran est caractérisée, depuis quelque temps, par une grande instabilité en raison de la rareté de la ressource due à une faible pluviométrie, d'une part, et à des problèmes techniques dans les infrastructures hydrauliques, d'autre part.

Le directeur adjoint de la SEOR affirme faire des «acrob-

ties» en tant que comble des déficits de production par différents moyens : les lâchers d'eau de barrages, les apports supplémentaires et l'adaptation du programme de distribution notamment, déclarant que «l'essentiel est de réussir à desservir la plus grande partie de la population et d'éviter des coupures trop longues».

L. B.

Tissemsilt

Baisse sensible des superficies forestières touchées par les incendies

La wilaya de Tissemsilt a enregistré une «baisse sensible» des superficies forestières affectées par les incendies durant la période allant du 1^{er} juin au 31 octobre derniers, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Le chef de service protection de la faune et la flore à la Conservation, Ould Amara Omar, a indiqué à l'APS que la superficie touchée par les feux durant la campagne de lutte contre les incendies de forêt de l'année en cours, a atteint 40,1 ha contre 315,8 durant la même période de l'année précédente. Le même responsable a sou-

ligné que cette baisse est due à «l'efficacité» du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêt, grâce à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels et aux efforts conjoints avec la direction de la Protection civile et les services communaux, ainsi que le concours des associations et citoyens volontaires. Cela dénote aussi de la maturité et la prise de conscience des riverains des zones forestières qui ont contribué grandement à la protection de ces espaces naturels contre les incendies, a-t-il déclaré, soulignant que les flammes enregistrées durant cette

période ont été éteintes en un temps record, grâce à l'importance des moyens mobilisés et la participation des agents forestiers et de la Protection civile, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêt au titre de l'année 2021, «ce qui a permis d'empêcher la propagation des feux à de grandes superficies forestières dans la région». Selon la même source, les zones forestières sinistrées durant la même période ont connu 29 départs de feu dans les communes de Lazharia (forêt d'Ain Lellou), Sidi Lantri (forêt de Oued Lardjem) et Bordj

Bounaama (forêt de l'Ouarsenis).

Toujours, dans le cadre du plan de wilaya de lutte contre les incendies de forêt pour l'année 2021, la Conservation des forêts de la wilaya a consacré, en coordination avec plusieurs instances, des moyens humains et matériels considérables, à savoir 14 brigades mobiles, plus de 9 000 cadres et agents d'intervention, de même qu'un dispositif de lutte contre les incendies constitué de 7 camions-citernes, 4 véhicules utilitaires et 92 autres camions et engins appartenant à la Protection civile.

Samy Y.

Mascara

Lâchers d'eau du barrage de Oued Taht

Les services de l'hydraulique dans la wilaya de Mascara ont procédé samedi à des lâchers d'eau du barrage de Oued Taht qui a atteint un haut niveau de remplissage, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des ressources en eau. La cheffe de service hydro-agricole, Aouali Benyerrou, a indiqué que le barrage, situé dans la commune

d'Ain Frah, a accueilli ces trois derniers jours plus de 2,5 millions de mètres cubes d'eau, un apport qui a élevé son niveau dépassant les capacités de stockage estimée à 7 millions m³, ce qui a poussé les gestionnaires de cet ouvrage hydraulique à recourir à des lâchers d'eau. Les autres barrages de la wilaya ont commencé, dans la nuit de samedi à dimanche, à accueillir

les eaux provenant des réservoirs des barrages, notamment des wilayas de Sidi Bel-Abbès et de Saïda. A noter qu'un apport de près d'un million de mètres cubes a été enregistré actuellement, a souligné la même responsable, qui prévoit d'autres apports considérables avec la persistance des chutes de pluie dans les wilayas voisines. Le niveau des eaux stockées dans

les barrages de la wilaya de Mascara a atteint 23 millions m³ dont le plus important est celui de Chorfa (7,2 millions m³), puis d'Oued Taht (7,09 m³), a-t-elle fait savoir, rappelant que la semaine passée le niveau d'eau dans ces ouvrages ne dépassait pas 19,5 millions m³. La pluviométrie dans la wilaya de Mascara a atteint, de samedi à dimanche matin, 50 millimètres et 71,7 mm depuis le

début du mois de novembre en cours, contre 7 mm seulement durant les mois de septembre et octobre. Les agriculteurs de la wilaya de Mascara ont accueilli avec joie les pluies bienfaitrices des trois derniers jours, après une longue sécheresse qui menaçait la campagne labours-semailles, comme certains l'on confié à l'APS.

A. Y.

Après avoir sillonné plusieurs pays

Le conteur Seddik Mahi en tournée dans les écoles de Ain Témouchent

■ Le comédien et conteur Seddik Mahi est un artiste de renommée internationale. Connu par ses belles histoires au niveau national, cet artiste a représenté le pays lors de plusieurs événements culturels et artistiques à l'étranger.



Par Abia selles

Après ses rencontres avec d'autres artistes et des échanges culturels avec plusieurs pays, Seddik Mahi a décidé de revenir aux enfants de sa ville,

Ain Témouchent, pour leur faire découvrir les merveilles de l'Algérie et d'ailleurs. En effet, l'artiste entame, dès le 9 novembre, une tournée ouverte jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours dans une cinquantaine d'écoles de la ville de Ain Témouchent et

ses localités. Cette tournée qui sera organisée dans le strict respect des mesures sanitaires préventives, sera une occasion pour faire découvrir aux enfants l'art du Goual. C'est à travers des contes populaires passionnants, tirés du terroir folklorique ances-

tral, que l'artiste devra user de ses talents de Goual pour transmettre aux enfants les différentes vertus et valeurs de la vie, essentiellement en relation avec l'accomplissement de soi et l'amour de la patrie.

Lors de son périple, Seddik Mahi prévoit de se produire dans les établissements scolaires de la daïra de Ain Témouchent et ses localités, en collaboration avec la direction locale de l'Education, à la faveur de nombreux spectacles autour du thème «Le conte, clé de la mémoire».

Natif de Sidi Bel Abbès, Mahi Seddik œuvre depuis plusieurs années à promouvoir et à ressusciter la tradition orale des goual (conteurs).

Le conteur a animé, ces dernières années, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte

populaire. Il s'attache aussi à la collecte des récits et contes populaires pour les produire sous forme théâtrale ou les publier. Parmi les contes puisés du terroir algérien inscrits dans son répertoire, «*Hadjouène wel Ghoula*», «*Hebra bent Esbaâ*», «*Rmida et Ali*» ou encore «*Moula Moula, l'oiseau de bon augure*» recueilli auprès des enfants de Tamanrasset.

Conteur professionnel, il a encadré plusieurs sessions de formation dans de nombreux pays, notamment la Tunisie et les Emirats arabes unis. En 2019, il a publié «*Moula Moula et d'autres contes*», un des rares recueils de contes algériens. Ses rencontres avec des conteurs étrangers était une occasion pour enrichir ses connaissances en la matière et présenter un volet de la culture algérienne connue par sa richesse et sa diversité.

A. S.

En prévision du Bac artistique

Belabed insiste sur l'éducation artistique en milieu scolaire

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a souligné, dimanche à Alger, la nécessité d'élaborer des programmes pour promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire, en prévision du lancement d'un baccalauréat dans cette spécialité. Dans une allocution prononcée lors de l'installation du Conseil national des programmes (CNP), le ministre a affirmé que parmi les travaux

qui devraient se concrétiser à l'avenir figurait «*l'élaboration de programmes pour promouvoir l'éducation artistique en milieu scolaire ainsi que la prise en charge des compétences artistiques en réponse aux exigences de la création d'un baccalauréat artistique*».

M. Belabed a indiqué, en outre, que la concrétisation du baccalauréat artistique «*fait partie des missions du Conseil national des programmes visant*

à insuffler une dynamique à l'école algérienne», ajoutant que le Conseil «*doit veiller à la prise en charge des préoccupations éducatives auxquelles les hautes autorités du pays accordent un intérêt particulier*».

A cette occasion, le ministre a évoqué la composante du Conseil, qui comprend également des chercheurs universitaires dans les domaines scientifiques, les disciplines linguistiques, les sciences de l'éduca-

tion, les sciences humaines et sociales, les sciences exactes et expérimentales, la technologie, les arts et l'éducation physique sportive, soulignant que le rôle de ceux-ci consiste à «*veiller à garantir un support aux programmes éducatifs*».

Pour rappel, le gouvernement avait affirmé, lors de sa réunion en septembre dernier, sa volonté d'améliorer la qualité de l'enseignement et asseoir «*les fondements nécessaires au*

lancement du baccalauréat artistique inscrit au programme du président de la République, Abdelmajid Tebboune».

F. H.

Fondation Asselah-Ahmed et Rabah
Lancement d'un concours de dessin au profit des enfants

La fondation culturelle Asselah-Ahmed et Rabah annonce le lancement d'un concours au profil des enfants algériens âgés entre quatre ans et dix ans, résidant en Algérie ou à l'étranger, peut-on lire sur un communiqué rendu public hier. Le but majeur de ce concours est de «*faire prendre conscience et de faire découvrir aux enfants, par le dessin, toute la richesse et la beauté de la nature*», explique la même source.

Les personnes intéressées sont donc invitées à réaliser une œuvre artistique entre 32cm à 56cm de longueur et entre 24cm à 37 cm de largeur, dont le choix du titre est libre ainsi que les supports, matériaux et techniques de réalisation, précise le même communiqué.

Il faut savoir que les travaux doivent être transmis au siège de la fondation avant le 11 décembre prochain à l'adresse suivante : 29, Boulevard Zighout-Youcef, Alger-Centre.

M. K.

Site archéologique Hippone à Annaba

Le président italien exprime son admiration

Le président de la République italienne, Sergio Mattarella, a exprimé, dimanche après-midi à Annaba, sa grande admiration pour le site archéologique Hippone dans le cadre d'une visite culturelle et touristique dans cette ville. M. Mattarella qui était accompagné, côté algérien, du Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, et de la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal, a suivi avec intérêt l'exposé qui lui a été présenté sur la collection du musée de ce site archéologique, au second jour de sa visite d'Etat en Algérie à la tête d'une importante délégation. L'intérêt du président italien s'est particulièrement porté sur les diverses pièces de mosaïques et a demandé au

présentateur de l'exposé des informations complémentaires sur les matériaux utilisés, la qualité du marbre et de ses vives couleurs. Devant un monument votif en bronze remontant au 1^{er} siècle avant notre ère dédié à la victoire de Jules César sur ses rivaux soutenant le consul Pompée en 46 avant JC, le président italien a montré un grand intérêt pour cette pièce archéologique qui, selon les explications qui lui ont été données, est unique au monde. L'hôte de l'Algérie a également manifesté son admiration pour le paysage du site de la cité archéologique Hippone qui s'étend sur plus de 70 hectares dont seulement 26 hectares ont fait l'objet de fouilles. La ville antique Hippone de Annaba (nord-est de l'Algérie) est l'un des témoins de la civilisation et de l'histoire lointaine de l'Algérie qui a connu la succession de plusieurs civilisations et contribué à l'édification de l'histoire de l'humanité.

Comptoir phénicien au 12^e siècle av. J.-C. puis agglomération punique prospère, Hippone devient une métropole numide du roi berbère Massinissa avant son annexion par les Romains pour constituer une de leurs importantes provinces en Afrique du Nord. Les fouilles archéologiques et les ruines du site, visitées dimanche par le président italien Sergio Mattarella, témoignent encore de son histoire très lointaine. Confié à l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, le site d'Hippone s'étend sur 70 ha dont 26 ha ayant fait l'objet de fouilles, qui ont donné lieu à la découverte de multiples vestiges appartenant aux civilisations numides et phéniciennes puis celles romaines et islamiques, dont 4 500 m² de mosaïques représentant les multiples facettes de ces époques lointaines. Le site renferme des vestiges de grande importance his-

torique, dont un quartier résidentiel d'où provient la plupart des mosaïques attestant l'opulence de la cité, le quartier chrétien où se trouve la basilique où officiait Saint Augustin, des thermes, le forum, un théâtre et de nombreuses statues de personnages antiques. Le musée d'Hippone renferme, en outre, une collection de 10 000 pièces archéologiques précieuses et rares dont des sculptures, des mosaïques, des pièces de monnaie, des vases, des ustensiles, des statues en marbre, une armature en bronze et le masque de la Gorgone volé puis restitué en 2020. Le site d'Hippone est le troisième en Algérie à bénéficier d'un plan de sauvegarde. Les autorités publiques œuvrent actuellement en faveur de sa classification mondiale, a assuré à la presse, le directeur du musée, Amara Nouara, qui a rappelé que le site a connu une opération de réhabilitation de son système de protection.



Nicaragua

Ortega réélu avec 75 % des voix selon des résultats partiels

■ Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a été réélu dimanche pour un quatrième mandat de cinq ans avec 75 % des voix, selon des premiers résultats officiels partiels, une élection qualifiée de «comédie» par Washington, tous les rivaux sérieux du chef de l'État ayant été placés en détention.

Par Mourad M.

En deuxième place, avec 14,4 % des voix seulement, arrive Walter Espinoza (libéral), a annoncé la présidente du tribunal électoral, Brenda Rocha. M. Espinoza est accusé par l'opposition d'être en réalité un allié de M. Ortega.

Seul le taux de participation réel pourrait donner une idée de l'adhésion des Nicaraguayens au «ticket» formé par Daniel Ortega, 76 ans, et son épouse Rosario Murillo, 70 ans, vice-présidente depuis 2017.

Le tribunal électoral a donné un taux de participation de 65,34 %, tandis qu'un observatoire proche de l'opposition, Urnas Abiertas («Urnes ouvertes»), donnait un taux d'abstention de 81,5 % se basant sur des données fournies par 1 450 observateurs non autorisés présents dans 563 centres de vote.

Des partisans de M. Ortega ont commencé à fêter dans les rues de Managua, lançant : «Nous l'avons fait, Daniel, Daniel !», tandis que de premiers feux d'artifice étaient lancés.

Les États-Unis ont dénoncé le scrutin. «Ce que le président du Nicaragua et son épouse, la vice-présidente Rosario Murillo, ont orchestré est une pantomime, une élection qui n'a été ni libre, ni juste, et certainement pas démocratique», a déclaré le président américain Joe Biden, cité dans un communiqué de la Maison-Blanche sur «la comédie électorale au Nicaragua».

A l'inverse, le président du Venezuela, Nicolas Maduro, a félicité son homologue sans attendre le résultat.

«L'impérialisme et ses alliés rampants en Europe pointent du doigt le Nicaragua, mais il y a des gens qui aiment le Nicaragua», a-t-il affirmé dans une allocution télévisée, annonçant son intention de se rendre prochainement dans le pays d'Amérique centrale.

Craignant une faible participation, le Front sandiniste de libération nationale (FSLN, ex-guérilla au pouvoir) avait organisé des tournées de porte-à-porte pour mobiliser les électeurs.

Le président Ortega a accusé ses opposants d'être «des démons (...) qui choisissent la

violence».

«Les candidats arrêtés conspiraient, ils ne voulaient pas que ces élections aient lieu car ils ont depuis longtemps vendu leur âme à l'empire nord-américain», a-t-il justifié.

Les journalistes de plusieurs médias internationaux, dont CNN et le «Washington Post», se sont vu interdire l'accès au territoire, et le gouvernement a refusé la présence d'observateurs indépendants.

Les autorités ont accrédité samedi environ 200 «accompagnateurs électoraux» et journalistes triés sur le volet, des «militants sandinistes étrangers», selon Urnas Abiertas.

Décapitée, ses leaders en détention ou en exil, l'opposition a organisé une manifestation d'environ un millier de personnes à San José, la capitale du Costa Rica où se sont réfugiés plus de 100 000 Nicaraguayens.

Les opposants n'avaient qu'un seul mot d'ordre pour les électeurs : «Restez à la maison».

Les cinq candidats inscrits pour affronter le chef de l'État sont considérés par l'opposition comme des faire-valoir compromis avec le pouvoir.

Selon un sondage Cid-Gallup, s'ils avaient eu le choix, 65 % des 4,4 millions d'électeurs inscrits auraient voté pour un candidat de l'opposition, contre 19 % pour le président sortant.

«C'est horrible : on ne peut pas parler, sinon on te met en prison. Pourquoi irais-je voter ? Seuls les sandinistes vont voter»,



Ph. > D. R.

a dénoncé José, 78 ans, qui a soutenu le FSLN pendant des décennies.

Marina Aguirre, 36 ans, était décidée à voter : «Nous avons des écoles et des hôpitaux gratuits (...) (Daniel Ortega) s'assure que chaque enfant ait des jouets tous les ans». Trois ans après la répression qui a fait plus de 300 morts parmi les manifestants qui exigeaient au printemps 2018 la démission de Daniel Ortega, la chasse aux opposants fait rage : 39 personnalités politiques, hommes d'affaires, paysans, étudiants et journalistes ont été arrêtés depuis juin. Parmi eux, les sept candidats potentiels susceptibles de constituer une menace pour le président sortant. Favorite de l'opposition dans les sondages, Cristiana Chamorro, 67 ans, fille de l'ancienne présidente Violeta Chamorro (1990-1997), a été la première

arrêtée le 2 juin, et placée en détention à domicile.

Les opposants sont accusés d'atteinte à la souveraineté nationale, de soutien des sanctions internationales contre le Nicaragua, de «trahison de la patrie» ou de «blanchiment d'argent», en vertu de lois votées fin 2020 par le Parlement, acquies à l'exécutif, tout comme le pouvoir judiciaire et le tribunal électoral.

La peur court dans le petit pays de 6,5 millions d'habitants, le plus pauvre de la région, en proie depuis les troubles de 2018 à l'inflation, au chômage et à la pandémie de coronavirus, dont l'ampleur est niée par le pouvoir. Héros de la révolution, l'ancien guérillero Daniel Ortega est accusé par ses opposants d'agir de la même façon que le dictateur Anastasio Somoza qu'il a contribué à renverser en 1979.

M. M.



Commentaire

Transfert

Par Fouzia Mahmoudi

Incapable de décoller dans les sondages, de nombreux candidats de la gauche française à la prochaine élection présidentielle lancent des propositions qui, pensent-ils sûrement, vont accaparer l'intérêt de la presse et pourquoi pas relancer leurs campagnes auprès du public. C'est ainsi que Yannick Jadot veut supprimer totalement l'exploitation de l'énergie nucléaire en France ou encore que Anne Hidalgo réfléchirait à l'instauration des 32 heures de travail par semaine. Dimanche, c'était au tour d'Arnaud Montebourg de tenter de présenter sa proposition choc. Invité dimanche midi au «Grand Jury» RTL-LCI-Le Figaro, Arnaud Montebourg a ainsi proposé de bloquer temporairement les transferts d'argent privé, via Western Union, vers les pays qui «refusent de reprendre leurs immigrés clandestins présents sur le territoire français». La proposition a créé un vif émoi à gauche de l'échiquier politique, à commencer par son concurrent dans la course à l'Élysée, Jean-Luc Mélenchon. «Montebourg, ce serait une erreur cruelle d'interdire les transferts de salaires vers la famille au pays d'origine au nom des mauvaises actions des gouvernements», a-t-il jugé sur Twitter. «Reconnaissez l'erreur. Il y a assez d'angoisses comme ça. Ne passez pas sur ce terrain glauque», lui a demandé le candidat de La France Insoumise. «Singer les idées abjectes et stupides de l'extrême droite pour espérer se faire remarquer. Posture vaine et délétère, qui alimente la course au pire. Montebourg n'a-t-il rien de mieux à faire que de jouer le rantanplan du zemmourisme ?», a également raillé le député LFI, Bastien Lachaud. «Quand La Remontada se fait à droite, vraiment à droite», a déploré le député Matthieu Orphelin, porte-parole du candidat écologiste Yannick Jadot pour la présidentielle, en référence au slogan de l'ancien ministre. Un soutien inattendu a en revanche «défendu» le candidat de la Remontada : Eric Zemmour. «En panne d'idées, Arnaud Montebourg a regardé en replay les vidéos de ma chaîne YouTube. Bravo Arnaud», l'a-t-il félicité. Dans une de ses vidéos face caméra, le pas-encore-candidat à la présidentielle proposait en effet lui aussi de «bloquer les transferts de fonds des travailleurs immigrés». Il y voyait un «moyen de pression pour obliger les pays à reprendre leurs immigrés». Toutefois, plus sur le plan technique que sur le plan moral, cette mesure serait très difficile à mettre en place car au final assez simple à contourner. Reste à voir si néanmoins cette proposition séduira des électeurs ou si le candidat de gauche continuera à stagner autour des 3 % d'intentions de vote.

F. M.

Soudan

Après le putsch, grenades lacrymogènes contre la désobéissance civile

Les forces de sécurité soudanaises ont tiré dimanche des grenades lacrymogènes sur plusieurs cortèges et arrêté des dizaines de manifestants au premier jour d'une nouvelle campagne de désobéissance civile contre l'armée, seule aux manettes après le putsch du 25 octobre. Depuis la dissolution ce jour-là par le général Abdel Fattah al-Burhane de l'ensemble des institutions et l'arrestation de la quasi-totalité des civils avec lesquels il partageait le pouvoir, la rue est entrée en résistance. Dimanche, premier jour de la semaine au Soudan, des centaines de manifestants ont défilé à Wad Madani (sud) ou à Atbara (nord) au cri de «Le peuple a choisi les civils».

A Khartoum, deux cortèges ont essuyé des tirs de grenades lacrymogènes. L'un dans le turbulent quartier d'al-Bourri et l'autre composé de dizaines d'enseignants en «protestation silencieuse contre les décisions du général Burhane», a expliqué

à l'AFP Mohammed al-Amine, professeur de géographie.

«La police a tiré des grenades lacrymogènes sur nous, alors que nous nous tenions seulement là avec nos pancartes», a-t-il ajouté. Selon le syndicat des enseignants, 87 manifestants ont été arrêtés «sans mandat» et une enseignante a eu la jambe cassée. Depuis que le 25 octobre, des soldats ont arrêté la plupart des dirigeants civils, la liste des détenus n'a cessé de s'allonger : politiciens, militants, jeunes posés sur des barricades mais aussi hauts fonctionnaires et passants, tous appréhendés sans mandat d'arrêt. Malgré tout, «on continuera à se battre jusqu'à ce que le pouvoir soit remis aux civils», martèle Asser Ahmed après d'une barricade à Omdourman, ville-jumelle de Khartoum, où comme dans la capitale des barrages de briques et de pavés ont été remontés dès samedi soir. Pour respecter la désobéissance civile, des magasins sont restés fermés.

L'Université de Khartoum, où des étudiantes ont été frappées par des militaires jusque dans leurs dortoirs, a annoncé un débrayage illimité tandis que l'Université de la mer Rouge, dans l'est, disait suspendre ses cours pour «la sécurité des étudiants». De grève générale en manifestations monstres, les Soudanais, qui avaient forcé l'armée à démettre le dictateur Omar el-Béchir en 2019, veulent peser alors qu'à huis-clos militaires, civils et médiateurs négocient une issue à la crise.

Jusqu'ici ces discussions n'ont mené ni à la formation d'un nouveau gouvernement ou au retour de l'ancien cabinet, ni à l'adoption d'une position claire sur la reprise ou non de la transition démocratique lancée à la chute de Béchir. «Pas de dialogue, pas de négociation, pas de partenariat avec l'armée», claquent les pro-démocratie dans des communiqués diffusés par SMS, internet étant bloqué depuis 14 jours.



Equipe nationale de football

Benayada remplace Atal

La blessure de Youcef Atal, survenue ce dimanche face à Montpellier, a obligé Djamel Belmadi à remplacer son latéral droit. C'est Houcine Benayada, régulièrement présent en EN, qui a été appelé en renfort.

Ce n'était ni prévu, ni souhaité, et il faudra pourtant s'y adapter : Youcef Atal s'est à nouveau blessé avec l'OGC Nice. Le latéral droit des aiglons, qui avait débuté la rencontre face à Montpellier comme titulaire, a dû céder sa place à la 58^e minute en se tenant la cuisse, signe d'une lésion mus-

culaire qui ne lui permettra pas d'être sur pied d'ici le 16 novembre, date du match Algérie-Burkina Faso. Ainsi, Djamel Belmadi, qui a longuement expliqué en conférence de presse qu'il suivait Akim Zedadka mais que ce dernier devait progresser sur ses carences, a décidé d'appeler en renfort Houcine Benayada qui figurait dans la liste A de Madjid Bougherra. Le latéral de l'Étoile Sportive du Sahel sera quant à lui remplacé par Abdelhak Debbari (ES Sétif) en EN A. **R. S.**

Coupe arabe Fifa 2021

24 joueurs retenus par Bougherra pour le stage de Dubaï

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', Madjid Bougherra, a retenu une liste de 24 joueurs pour le stage prévu du 8 au 16 novembre 2021 à Dubaï, aux Emirats arabes unis, dans le cadre de la préparation de la Coupe Arabe des nations de la FIFA - Qatar 2021 (30 nov-18 déc.), a indiqué, dimanche, un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). La sélection nationale s'est envolée hier en direction de Dubaï où elle disputera deux rencontres amicales contre la Nouvelle-Zélande (le 12/11) et le Soudan du Sud (le 15/11).

Le stage de Dubaï sera le 4^e depuis la nomination de Bougherra à la tête de la sélection A', après ceux organisés en juin, août et octobre, ponctués par des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et récemment devant le Bénin à Alger (3-1). En Coupe arabe des nations de la FIFA - Qatar-2021, les protégés de

l'entraîneur Madjid Bougherra joueront respectivement le Soudan (1^{er} décembre), le Liban (4), et enfin l'Égypte, le mardi 7 décembre. Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

Liste des 24 joueurs retenus pour le stage de Dubaï :

Gaya Merbah, Saidi Zakaria, Aberrahmane Medjadel, Laouafi Youcef, Mesmoudi Boualem, Bouguerra Aïmen, Chetti Ilyes, Haddad Mouad, Keddad Chouaib, Benayada Houcine, Tougai Mohamed Amine, Benabdi Aziz, Benhamouda Billel, Debbih Chouaib, Draoui Zakaria, Kendouci Ahmed, Mrezigue Housseem, Sayoud Amir, Bendebka Sofiane, Zerrouki Merouane, Bensayah Rida, Boutmene Zineddine et Deghmoum Abderahim.

JM Oran-2022

Les représentants de 8 fédérations inspectent le Centre des conventions «Mohamed-Ben-Ahmed»

Des représentants de pas moins de huit fédérations sportives nationales ont inspecté, dimanche, le Centre des conventions «Mohamed-Ben-Ahmed» d'Oran, après la délocalisation au niveau de ce site de plusieurs compétitions lors de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) qu'abritera la ville au cours de l'été 2022.

Les fédérations concernées sont : le judo, le karaté, la boxe, le tennis de table, le taekwondo, l'haltérophilie et l'escrime, a-t-on appris du Comité d'organisation des JM, ajoutant que cette visite a été supervisée par le responsable de la commission d'organisation sportive au sein dudit comité, en l'occurrence, Yacine Arab.

Cette sortie a été suivie par une réunion au siège du Comité d'organisation avec comme ordre du jour les besoins en matière d'équipement du site sis à haï «Akid Lotfi», indique-t-on de même source. Au départ, les compétitions des huit disciplines susmentionnées étaient domiciliées dans différentes

salles sportives retenues pour les JM, avant que les organisateurs ne changent d'avis en optant pour le Centre de conventions d'Oran, pour des raisons organisationnelles, selon les concernés.

Ce Centre des conventions, attenant à l'hôtel «Le Méridien», est un des plus grands d'Afrique. Moderne et high-tech, il a été inauguré en 2010. D'une capacité de 3 500 places, il accueille des manifestations diverses : congrès, spectacles et foires en tous genres qui se tiennent régulièrement dans un hall d'exposition.

Le Comité d'organisation des JM a prévu aussi de programmer des compétitions expérimentales (test-Events) dans les disciplines concernées au niveau de ce site à partir du début de l'année 2022. Ces compétitions aideront à déceler d'éventuelles lacunes qui pourraient être signalées en vue d'y remédier avant la manifestation sportive régionale (25 juin-5 juillet 2022), a-t-on encore précisé de même source.

Ligue 1 algérienne (3^e journée)

L'US Biskra prend le pouvoir

n L'US Biskra a surpris tout le monde en ce début de saison, en prenant seule les commandes de la Ligue 1 algérienne de football, après sa victoire sur le RC Relizane (1-0), dimanche après-midi pour le compte de la troisième journée, ayant vu le CR Belouizdad remporter assez facilement son derby algérois face au Paradou AC (1-3), au moment où la JS Kabylie a réussi une incroyable «remontada» chez le NA Hussein Dey (2-2).



Les Biskris ont surpris tout le monde

Par Mahfoud M.

La plus importante victoire de ce dimanche a probablement été celle des «Ziban», car elle leur a permis de s'emparer de la première place du classement général, qu'ils partageaient jusque-là avec le Paradou AC, avec six points pour chaque club. L'USB a donc pleinement profité de la défaite à domicile des Pacistes face au Chabab, pour prendre seule les rênes, avec désormais neuf points au compteur, ce qui n'est pas rien pour une formation qui souffre d'un manque de moyens financiers. Un exploit rendu possible par cette courte mais précieuse victoire contre le RCR, assurée dès la première mi-temps par Hicham-Mokhtar, ayant transformé un pénalty à la 27^e minute de jeu. De son côté, le PAC est tombé de très haut au cours de cette troisième journée, car après avoir été co-leader de la Ligue 1 avec l'USB, il a reçu une grosse gifle à domicile de la part du CRB. Le club de Laâqiba avait même commencé par le mener trois à zéro, grâce à Bousseliou (27'), Hamada (62') et Aït Abdesslam (70'), avant que Benbouali ne sauve l'honneur à la 80'. Une défaite lourde de conséquences pour la formation de Kheireddine Zetchi, qui recule à la quatrième place du classement général avec six points, au moment où le Chabab se hisse à la 10^e place, avec quatre points. Le scénario le plus incroyable de cette troisième journée a probablement été le retournement de situation infligé au NA Hussein Dey, qui menait (2-0) face à la JSK, avant de concéder l'égalisation (2-2). En effet, auteur d'une bonne entrée en matière, le Nasria avait réussi à secouer les filets kabyles dès la 6^e minute de jeu par Banouh, avant que le Sétifien Rachid Nadji ne double la mise à la 36'. La victoire semblait alors pratiquement acquise pour les «navigateurs», car ayant quasiment tué le match dès la première demi-heure de jeu. Mais à quelques minutes de la fin, la JSK est parvenue à arracher l'égalisation par Mouaki (87') et Bensayah (89'). De son côté, l'Olympique de Médéa a dominé le MC Oran (1-0) grâce à Nehari (45'), alors que les matchs ES Sétif-ASO Chlef et RC Arbaâ-HB Chelghoum-Laid se sont soldés par des nuls vierges (0-0). Pour sa part, l'USM Alger avait tenu bon pendant pratiquement tout le match, avant de craquer à la 88^e devant l'attaquant Oussama Bellatrèche, ayant offert la victoire à la JS Saoura (1-0). Un précieux succès pour

les Bécharois, qui les propulse sur la quatrième marche du podium, ex æquo avec le PAC, avec six points pour chaque club. Le dernier match inscrit au programme de cette troisième journée a mis aux prises le MC Alger et le WA Tlemcen, et l'avantage a tourné finalement en faveur des Vert et Rouge, l'ayant emporté (2-0) grâce à Frioui (77') et Esso (81'). Une victoire importante pour les Mouloudéens, car elle les propulse directement à la deuxième place du classement général, ex æquo avec l'Olympique de Médéa, avec sept points pour chaque formation. A rappeler que bal de la troisième journée s'était ouvert samedi, avec le match CS Constantine - NC Magra, ayant tourné finalement à l'avantage des Sanafir, l'ayant petitement emporté (1-0) grâce à Yaïche (85').

M. M.

Résultats et classement:

CS Constantine-NC Magra	1-0
ES Sétif-ASO Chlef	0-0
US Biskra-RC Relizane	1-0
NA Hussein Dey-JS Kabylie	2-2
RC Arbaâ-HB Chelghoum-Laid	0-0
Paradou AC-CR Belouizdad	1-3
Olympique de Médéa-MC Oran	1-0
JS Saoura-USM Alger	1-0
MC Alger-WA Tlemcen	2-0

	Pts	J
1). US Biskra	9	3
2). Olympique Médéa	7	3
->. MC Alger	7	3
4). Paradou AC	6	3
->. JS Saoura	6	3
6). NA Hussein Dey	5	3
->. ES Sétif	5	3
8). USM Alger	4	3
->. CS Constantine	4	3
->. CR Belouizdad	4	3
11). WA Tlemcen	3	3
->. MC Oran	3	3
->. RC Relizane	3	3
->. JS Kabylie	3	3
15). NC Magra	1	3
->. ASO Chlef	1	3
->. HB Chelghoum Laid	1	3
->. RC Arbaâ	1	3

Mécontentement dans le secteur de l'Éducation à Béjaïa

Le Cnapeste reconduit sa grève cyclique

LE MOUVEMENT de protestation lancé il y a quelques semaines par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) se poursuit à Béjaïa.

La grève cyclique de deux jours par semaine décrétée par le syndicat a été reconduite hier pour deux autres journées consécutives.

Les réponses du ministère contenues dans le procès-verbal de la rencontre du syndicat le 24 du mois dernier avec la tutelle ne semblent pas au goût des enseignants qui ont décidé, à l'issue des assemblées générales des sections syndicales et de la rencontre du conseil de wilaya et du Conseil national tenues les 2, 3, 5 et 6 du mois courant, de poursuivre la contestation. Il faut noter que les rencontres ayant précédé cette nouvelle grève cyclique ont été consacrées au débat du contenu du procès-verbal renfermant les réponses du ministère de l'Éducation nationale, à la plateforme de revendications du Cnapeste, soumise lors de la réunion de négociations entre les deux parties le 24 octobre dernier.

«Le débrayage d'hier a été suivi à 71 % dans les trois paliers de l'éducation de la wilaya de Béjaïa», a indiqué, hier, Slimane Zenati, l'un des responsables du syndicat à

Béjaïa. Notre interlocuteur dira : «Le débrayage devrait être suivi dès la semaine prochaine par des sit-in devant la Directions de l'éducation de wilaya». «La base a rejeté de manière unanime et après discussions le contenu du procès-verbal de la tutelle», a ajouté le syndicaliste.

«La déception de la base est très grande, car aucune avancée n'a été enregistrée par rapport à la satisfaction des revendications mises en avant», a-t-il encore souligné.

Et de poursuivre : «Nous avons constaté qu'il y a absence de volonté de la part des pouvoirs publics à prendre en charge la plateforme de revendications élaborée antérieurement».

Ces revendications portent sur de nombreux points, parmi lesquels le pourvoi du secteur en postes de promotion, l'octroi de crédits pour la régularisation des situations financières des travailleurs, la régularisation des situations administratives, l'instauration d'une retraite sans condition d'âge, le renforcement en moyens pédagogiques, l'amélioration du pouvoir d'achat, le règlement des dossiers de la médecine du travail, du logement et des œuvres sociales et le respect, la protection des libertés syndicales et un certain nombre de points pendants depuis plusieurs années.

Hocine Cherfa

Alimentation en eau potable

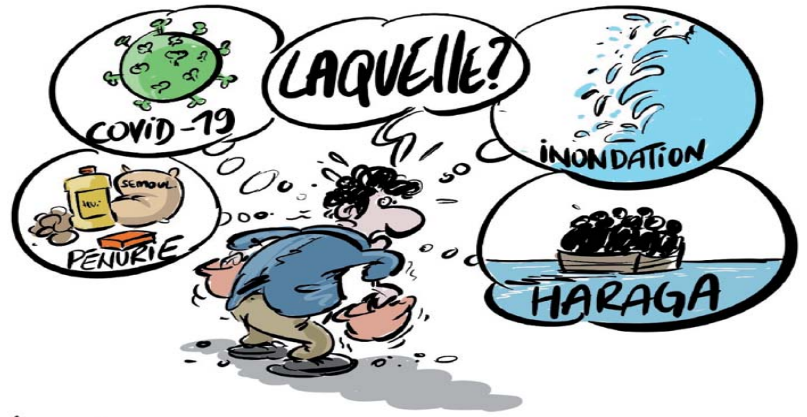
SEAAAL : perturbations dans plusieurs communes

DES PERTURBATIONS en alimentation en eau potable seront enregistrées dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, suite à des arrêts fréquents de la production pour réajustement du processus de traitement, a indiqué, hier, dans un communiqué, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal). Ces perturbations toucheront essentiellement deux systèmes de transfert qui assurent la desserte des communes de Tessala El Merdjia, Douéra, Baba Hacen, Kheracia, Rahmania, Souidania, Ouled Fayet, Draria, Saoula, El Achour, Dely Brahim et Chéraga ainsi que Reghaïa, Rouiba, Heuraoua, Dar El Beïda, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, El Marsa, Oued Smar, Mohammadia, Bach Djerrah, Kouba, Bourouba, El Harrach, Ain Taya et Bab Ezzouar. Seaal rassure ses clients des communes impactées que «la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès stabilisation de la qualité des eaux brutes», souligne le communi-

qué. Cette perturbation fait suite aux dernières intempéries ayant engendré «une turbidité élevée» des eaux brutes des barrages à l'arrivée des stations de traitement SAA et Boudouaou depuis dimanche, explique Seaal. «Cela engendre des arrêts fréquents de la production pour réajustement du processus de traitement afin de garantir, une qualité de l'eau traitée», poursuit la même source. Un dispositif mobile de dotation en eau potable sera mis en place afin d'assurer les usagers prioritaires (établissements publics et hospitaliers). «Seaal rassure ses clients des communes impactées que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement dès l'achèvement des travaux», précise la société publique. En outre, Seaal met à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son Centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24, ou l'adresse mail CATO : mail.1594@seaal.dz.

R. T.

Mise en garde contre une 4e vague



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tribunal de Sidi M'hamed

Report au 22 novembre du procès de Sellal et de son directeur de cabinet Mustapha Rahiel

■ Le pôle pénal spécialisé dans les crimes financiers et économiques du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier, de reporter le procès de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de son ancien directeur de cabinet, Mustapha Rahiel, au 22 novembre, à la demande du collectif de défense.

Par Slim O.

L'ancien Premier ministre et son directeur de cabinet sont poursuivis, dans cette affaire, pour des chefs d'accusation liés à la corruption au niveau de la wilaya de Béjaïa, dont «abus de fonction et octroi d'indus avantages». Sont également poursuivis dans cette affaire l'ancien wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, l'ancien secrétaire général de cette wilaya ainsi que l'homme d'affaires Laâlaoui Mahmoud.

Le procès des accusés dans l'affaire Condor reporté au 15 novembre

Le pôle pénal financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Cour d'Alger) a décidé, hier, de reporter le procès des propriétaires du Groupe Condor, en l'occurrence les frères Benhamadi, au 15 novembre. La décision du report fait suite à la demande de la défense qui a également introduit une demande de libération de l'accusé Omar Benhamadi, qui a été rejetée. Les propriétaires du Groupe et les coaccusés sont poursuivis, entre autres, pour «blanchiment d'argent et dilapidation de deniers publics, incitation d'agents publics à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages et financement occulte de partis politiques». Outre les frères Benhamadi, sont poursuivis dans cette affaire, des cadres des secteurs de la Santé,

des Transports, de la Poste et des Télécommunications et de la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

Report au 29 novembre du procès de l'ancien wali de Djelfa, Hamana Guenfa

Le pôle pénal spécialisé dans les crimes financiers et économiques du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier,

de reporter au 29 novembre courant, le procès de l'ancien wali de Djelfa, Hamana Guenfa, poursuivi pour des chefs d'accusation liés à la corruption.

La décision du report est intervenue suite à la demande du collectif de la défense. Placé en détention provisoire depuis le mois de mars passé, l'accusé est poursuivi pour plusieurs délits, dont notamment «octroi d'indus avantages, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence».

S. O.

Tizi Ouzou

152 listes se disputeront les 65 APC et 6 autres l'APW

LA BATAILLE pour les sièges des Assemblées populaires communales de la wilaya est lancée à Tizi Ouzou. En effet, la campagne électorale est entamée par les 152 listes aux Assemblées populaires communales et six listes pour l'Assemblée populaire de wilaya. Les indépendants sont en force pour les APC. Même l'élection des membres de l'APW a suscité la participation de trois listes indépendantes aux côtés des candidats des partis, à savoir le Front des forces socialistes (FFS), le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND). Néanmoins, de nombreux indépendants sont issus des partis, certains ayant cessé leur militantisme au sein de leurs organisations politiques depuis longtemps. A noter que dans un certain nombre de communes une seule liste est en course, alors que Ait Mahmoud et Ait Boumahdi ne seront pas concernées par les élections du 27 novembre en l'absence de candidats. S'agissant de la campagne électorale, elle demeure timide pour ces premiers jours et les candidats semblent avoir opté pour la proximité pour la mener. Même les conditions météorologiques marquées par des fortes pluies orageuses ne facilitent pas la tâche aux concurrents de cette bataille électorale. Les réseaux sociaux sont ainsi pris d'assaut par les candidats pour tenter de convaincre les électeurs de la wilaya à aller voter pour leurs listes respectives.

Hamid M.

Makouda (Tizi Ouzou)

Deux sœurs tuées dans l'incendie de leur maison

DEUX femmes ont trouvé la mort dans l'incendie survenu dans leur maison dans la soirée du dimanche à Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou). Deux chambres de la bâtisse d'un étage ont subi d'importants

dégâts. Le drame s'est produit peu après 21 heures. Les victimes décédées, âgées de 31 et 34 ans, étaient sœurs. La maman des victimes a été évacuée vers la polyclinique de la localité. La cause et les circons-

tances exactes du drame restent inconnues, alors que des sources concordantes font état de l'arrestation d'un proche des victimes qui serait à l'origine de l'incendie.

Hamid M.